



Fiche de données de sécurité
Préparé conformément à HPR (SOR
/ 2015-17)

1. Identification de la substance / mélange et de la société / entreprise

1.1	Identificateur de produit	P391S1NL	Date de Révision:	02/06/2023
	Nom du produit:	FORTIFIER HT	Date de remplacement :	04/06/2022
1.2	Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées	Composant de peinture multicomposant - usage industriel.	Numéro de version :	Aucune information
1.3	Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité			
	Importateur:	Carboline, a Division of RPM Canada, a General Partnership 200 Confederation Parkway, Unit 2 Concord, Ontario L4K 4T8 Phone:(800) 263-3112		
	Fabricant:	Carboline Global Inc. 2150 Schuetz Road St. Louis, MO USA 63146 Informations Réglementaire / Techniques Contact Carboline Technical Services at 1-800-848-4645		
	Fiche technique produite par:	Schlereth, Ken - regulatory@carboline.com		
1.4	Numéro d'appel d'urgence:	CHEMTREC +1 703 5273887 (Appels hors des Etats Unis d'Amérique)		

2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Dangereux pour l'environnement aquatique, chronique, catégorie 2
 Liquide inflammable, catégorie 3
 STOT, exposition unique, catégorie 3, NE
 STOT, exposition unique, catégorie 3, RTI
 Corrosion cutanée, catégorie 1

2.2 Éléments d'étiquetage

Symbole(s) du produit



Mention d'avertissement

Danger

Produits chimiques nommés sur l'étiquette

3-aminopropyltriéthoxysilane, solvant naphta aromatique léger (pétrole)

Mentions de danger

Liquide inflammable, catégorie 3	H226	Liquide et vapeurs inflammables.
Corrosion cutanée, catégorie 1	H314-1	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
STOT, exposition unique, catégorie 3, RTI	H335	Peut irriter les voies respiratoires.
STOT, exposition unique, catégorie 3, NE	H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Dangereux pour l'environnement aquatique, chronique, catégorie 2	H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

PHRASES DE PRÉCAUTION

P210	Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.
P260	Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.
P264	Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
P301+310	EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P301+330+331	P301+330+331 <undefined>
P304+340	EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+351+338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P363	Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
P391	Recueillir le produit répandu.
P403+233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Informations Complémentaires

Note_P 64742-95-6	Note P : La classification comme cancérogène ou mutagène ne s'applique pas, la substance, CAS 64742-95-6, contient moins de 0,1 % poids/poids de benzène.
----------------------	---

2.3 Autres dangers

Aucune information

Résultats des évaluations PBT et VPVB:

Le produit ne répond pas aux critères de PBT/VPvB conformément à l'annexe XIII.

3. Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Substances Dangereuses

<u>Nom selon EEC</u>	<u>Einec No.</u>	<u>No.-CAS</u>	<u>%</u>	<u>Classifications</u>	
solvant naphtha aromatique léger (pétrole)	265-199-0	64742-95-6	75 - 100	H304-315-319-332-335-336-351-411	Acute Tox. 4 Inhalation, Aquatic Chronic 2, Asp. Tox. 1, Carc. 2, Eye Irrit. 2, Skin Irrit. 2, STOT SE 3 NE, STOT SE 3 RTI
3-aminopropyltriéthoxysilane	213-048-4	919-30-2	10 - <25	H302-314	Acute Tox. 4 Oral, Skin Corr. 1
ORANOSILANE ESTER	213-048-4	919-30-2	2.5 - <10	H302-314	
éthylbenzène	202-849-4	100-41-4	0.1 - <1.0	H225-304-315-319-332-351-373-412	Acute Tox. 4 Inhalation, Aquatic Chronic 3, Asp. Tox. 1, Carc. 2, Eye Irrit. 2, Flam. Liq. 2, Skin Irrit. 2, STOT RE 2
cumène	202-704-5	98-82-8	0.1 - <1.0	H226-304-335-411	Aquatic Chronic 2, Asp. Tox. 1, Flam. Liq. 3, STOT SE 3 RTI

<u>No.-CAS</u>	<u>Facteurs M</u>
64742-95-6	0
919-30-2	0
919-30-2	0
100-41-4	0
98-82-8	0

Informations Complémentaires: Le texte des instructions de danger GHS indiqué ci-dessus (le cas échéant) est indiqué à la section 16.

4. Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

En cas d'inhalation: Donner de l'oxygène ou pratiquer la respiration artificielle si nécessaire. Déplacer la personne à l'air frais. Si des signes/symptômes persistent, requérir une assistance médicale.

En cas de contact avec la peau: En cas de contact, rincer immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes en retirant les vêtements et chaussures contaminés. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

En cas de contact avec les yeux: Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

En cas d'ingestion: Ne PAS faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. En cas d'ingestion, appeler immédiatement un médecin ou le centre de contrôle anti-poison.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Provoque des brûlures. Peut être nocif par ingestion. Corrosif après un contact répété avec la peau et les muqueuses.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Un examen médical immédiat est requis.

Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, il faut consulter un médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 En cas d'incendie, les agents d'extinction préconisés sont:

Gaz carbonique, Produit Chimique Sec, Mousse

Dangers inhabituels du feu et de l'explosion: Liquide combustible Veiller à une ventilation adéquate. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.

Pour des raisons de sécurité à ne pas être utilisées: Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucune information

5.3 Conseils aux pompiers

Procédures spéciales de lutte contre les incendies: En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Des matières combustibles. Refroidir les récipients/réservoirs par pulvérisation d'eau.

Équipement spécial de protection contre les incendies: Aucune information

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une ventilation adéquate. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Enlever toute source d'ignition. Pour éviter l'ignition des vapeurs par la décharge d'électricité statique, toutes les parties en métal des équipements utilisés doivent être mises à la terre. Porter un équipement de protection individuel. Équipement de protection individuel, voir section 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines. Éviter que le produit arrive dans les égouts.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Contenir le déversement, absorber avec des matières absorbantes non combustibles, (par ex. sable, terre, terre de diatomée, vermiculite) et transférer dans un conteneur en vue d'une élimination conforme à la réglementation locale / nationale (voir section 13)

6.4 Référence à d'autres rubriques

Aucune information

7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Instructions pour une manipulation sûre: Conserver les conteneurs secs et hermétiquement fermés pour empêcher l'absorption d'humidité et la contamination. Préparer la solution de travail comme indiqué sur l'(les) étiquette(s) et/ou la notice d'emploi. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Avant des opérations de transfert, contrôler que tout l'équipement est mis à terre. Ne pas laisser pénétrer dans les yeux, ni mettre en contact avec la peau ou les vêtements. N'utiliser qu'avec une ventilation/protection personnelle adéquate. Se laver à fond après manipulation.

Mesures de protection et d'hygiène: À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Conditions à éviter: Chaleur, flammes et étincelles.

Conditions de stockage: Conserver le conteneur fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Conserver dans un endroit sec et bien ventilé, à l'écart de sources de chaleur, d'ignition et de la lumière du soleil direct.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Le mélange et l'application à être conformes aux fiches techniques.

8. Contrôle de l'exposition - Protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition selon INRS (US)

<u>Nom</u>	<u>No.-CAS</u>	<u>ACGIH TWA</u>	<u>ACGIH STEL</u>	<u>ACGIH Ceiling</u>
solvant naphta aromatique léger (pétrole)	64742-95-6	300.0 PPM	N/E	N/E
3-aminopropyltriéthoxysilane	919-30-2	N/E	N/E	N/E
ORANOSILANE ESTER	919-30-2	NE	NE	N/E
éthylbenzène	100-41-4	20 ppm	125 ppm	
cumène	98-82-8	50 ppm	N/E	N/E

<u>Nom</u>	<u>No.-CAS</u>	<u>OSHA PEL</u>	<u>OSHA STEL</u>
solvant naphta aromatique léger (pétrole)	64742-95-6	500.0 PPM	N/E
3-aminopropyltriéthoxysilane	919-30-2	N/E	N/E
ORANOSILANE ESTER	919-30-2	NE	N/E
éthylbenzène	100-41-4	435 MGM3, 100 PPM	445 MGM3, 125 PPM
cumène	98-82-8	245 MGM3, 50 PPM	N/E

Conseils supplémentaires: Veuillez consulter les limites d'exposition réglementaires pour le personnel qui sont applicables dans chaque pays. Certains composants peuvent ne pas avoir été classés en vertu du règlement CLP UE.

8.2 Contrôles de l'exposition

Protection personnelle

Protection respiratoire: Dans le but d'éviter l'inhalation des brouillards de pulvérisation et des poussières de ponçage, le port d'un appareil de protection respiratoire est requis durant ces travaux. N'utiliser qu'avec une ventilation pour maintenir les concentrations au-dessous des valeurs indicatives d'exposition données dans ce document. L'utilisateur doit contrôler et mettre en place une surveillance des niveaux d'exposition pour s'assurer que toutes les personnes sont au-dessous des valeurs indicatives. En cas de doute, ou si on ne peut pas assurer une surveillance, utiliser un appareil de protection respiratoire homologué par l'Etat ou par le gouvernement fédéral. Pour les revêtements à l'état liquide contenant de la silice, et/ou si aucune valeur limite d'exposition n'est indiquée ci-dessus, les appareils de protection respiratoire alimentés en air ne sont en général pas exigés.

Protection des yeux: Lunettes de sécurité avec protections latérales.

Protection des mains: Les gants devraient être jetés et remplacés s'il y a le moindre signe de dégradation ou de perméabilité chimique. Gants imperméables. Demander des informations sur la perméabilité des gants au fournisseur. Vêtement léger de protection

Autres équipements de protection: S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail.

INGÉNIERIE DES SYSTEMES DE CONTROLE: Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Appearance: Liquide Clair

Etat Physique	Liquide
Odeur	Solvant
Seuil d'odeur	N / D
pH	N / D
Point de fusion / point de congélation (°C)	N / D
Point d'ébullition / plage (° C)	173 F (78 C) - 428 F (220 C)
Flash Point (°C)	108F (42C)
Taux d'évaporation	Plus lent que l'éther
Inflammabilité (solide, gaz)	Non determine
Limites supérieures / inférieures d'inflammabilité ou d'explosion	0.9 - 19.0
Pression de vapeur, mmhg	N / D
Densité de vapeur	PLUS LOURD QUE L'AIR
Densité relative	Non determine
Solubilité dans / Miscibilité avec l'eau	N / D
Coefficient de partage: n-octanol/water	Non determine
Température d'auto-inflammation (°C)	Non determine
Température de décomposition (°C)	Non determine
Viscosité	inconnue
Propriétés explosives	Non determine
Propriétés oxydantes	Non determine

9.2 Autres informationsFR

Contenu COV G / L:	780
Gravité spécifique (g / cm³)	0.88

10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucun risque de réactivité connu dans des conditions normales de rangement et d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

10.4 Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles.

10.5 Matières incompatibles

Oxydants forts.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Dioxyde de carbone (CO₂), monoxyde de carbone (CO), oxydes d'azote (NO_x), fumée dense et noire.

11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë:

LD50 oral: No information on the product itself as the product is not tested

Inhalation LC50: No information on the product itself as the product is not tested

Irritation: inconnue

Corrosivité: Corrosion cutanée, catégorie 1

Sensibilisation: inconnue

Toxicité à doses répétées: inconnue

Cancérogénicité: inconnue

Mutagénicité: inconnue

Toxicité pour la reproduction: inconnue

STOT-exposition unique: Stot, exposition unique, catégorie 3, NE & RTI

STOT-exposition répétée: inconnue

Danger d'aspiration: inconnue

Si aucune information n'est disponible ci-dessus sous toxicité aiguë, les effets aigus de ce produit n'ont pas été testés. Les données sur les composants individuels sont tabulées ci-dessous:

<u>No.-CAS</u>	<u>Nom Chimique</u>	<u>LD50 oral</u>	<u>Derme LD50</u>	<u>Vapor LC50</u>	<u>Gas LC50</u>	<u>Dust / Mist LC50</u>
64742-95-6	solvant naphta aromatique léger (pétrole)	4700 mg/kg, oral, rat	Non disponible	3670 ppm/8 hours, rat, inhalation	0.000	0.000
919-30-2	3-aminopropyltriéthoxysilane	1505 mg/kg, oral, rat	4117 mg/kg, dermal	Non disponible	0.000	0.000
919-30-2	ORANOSILANE ESTER	1780 MG/KG, ORAL, RAT		Non disponible	Aucune information	Aucune information
100-41-4	éthylbenzène	3500 mg/kg rat, oral	>5000 mg/l, dermal rabbit	17.2 mg/L Inh, Rat, 4Hr	Aucune information	Aucune information
98-82-8	cumène	2910 mg/kg, oral, rat	12300 MG/KG (RABBIT)	8000 ppm / 4 hours	0.000	0.000

Informations

Complémentaires:

Ce produit peut contenir du éthylbenzène lequel est répertorié par le CIRC comme pouvant être cancérigène pour les humains (groupe 2B). Cette liste est fondée sur des données insuffisantes de cancérogénicité chez l'humain et suffisamment de preuves avec les animaux de laboratoire.

12. Informations écologiques

12.1 Toxicité:	
EC50 48HR (Daphnia):	inconnue
IC50 72HR (algues):	inconnue
LC50 96HR (poisson):	inconnue
12.2 Persistance et dégradabilité:	inconnue
12.3 Potentiel de bioaccumulation:	inconnue
12.4 Mobilité dans le sol:	inconnue
12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB:	Le produit ne répond pas aux critères de PBT/VPvB conformément à l'annexe XIII.
12.6 Autres effets néfastes:	inconnue

<u>No.-CAS</u>	<u>Nom Chimique</u>	<u>EC50 48hr</u>	<u>IC50 72hr</u>	<u>LC50 96hr</u>
64742-95-6	solvant naphta aromatique léger (pétrole)	Aucune information	Aucune information	Aucune information
919-30-2	3-aminopropyltriéthoxysilane	331 mg/l (daphnia)	1000 mg/l (algae)	935 mg/l (Zebra Fish)
919-30-2	ORANOSILANE ESTER	Aucune information	Aucune information	Aucune information
100-41-4	éthylbenzène	1.8 mg/l (Daphnia Magna)	4.6 mg/l (Green Algae)	4.2 mg/l (Rainbow Trout)
98-82-8	cumène	Aucune information	Aucune information	6/32 mg/l (Fish)

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets: Ne pas brûler les fûts vides ni les exposer au chalumeau. Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément aux réglementations locales. Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur. Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

14. Informations relatives aux transports

14.1 Numéro ONU	UN3470
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	Paint, Corrosive, Flammable
Nom technique	N/A
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	8
Danger d'expédition subsidiaire	3
14.4 Groupe d'emballage	II
14.5 Dangers pour l'environnement	Unknown
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	inconnue
EMS-NO.:	F-E, S-C
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	inconnue

15. Informations réglementaires

15.1 Règlement / législation sur la sécurité, la santé et l'environnement pour la substance ou le mélange:

REGLEMENTS NATIONAUX :

Numéro d'enregistrement des produits du Danemark:	inconnue
Code de Mal danois:	inconnue
Danish MAL Code - Mélange:	Non disponible
Numéro d'enregistrement du produit suédois:	inconnue
Numéro d'enregistrement des produits Norvège:	inconnue
Classe WGK:	Non disponible

Règlement fédéral américain: comme suit -

CERCLA - Catégorie Sara Hazard

Ce produit a été passé en revue selon les catégories de risque de l'EPA promulguées sous les sections 311 and 312 de la modification de Superfund et de l'acte de réautorisation de 1986 (le titre de SARA III) et est considéré comme, sous des définitions applicables, rencontrer les catégories suivantes :

Flammable (gases, aerosols, liquids, or solids), Skin Corrosion or Irritation, Specific target organ toxicity (single or repeated exposure)

Sara Section 313:

Ce produit contient les substances suivantes sujettes aux exigences de déclaration prescrites par l'article 313 du titre III de la Superfund Amendment and Reauthorization Act de 1986 et 40 du CFR (Code of Federal Regulations) partie 372.

<u>Nom Chimique</u>	<u>No.-CAS</u>	<u>%</u>
éthylbenzène	100-41-4	0.97
cumène	98-82-8	0.82

Loi sur le contrôle des substances toxiques:

Si ce produit est exporté des États-Unis, les composants chimiques indiqués ci-dessous sont assujettis aux exigences de déclaration prescrites par l'article 12(B) de la loi TSCA :

Aucun composant TSCA 12 (b) n'existe dans ce produit.

Règlements internationaux: comme suit -

* DSL canadien:

Tous les composants chimiques figurent sur le relevé. (DSL)

15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour ce substance / mélange par le fournisseur.

16. Autres informations

Texte pour les déclarations de danger GHS indiquées dans la section 3 décrivant chaque ingrédient:

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Raisons de révision

Aucune information

Les informations et recommandations que contiennent ce document sont présumées correctes et présentent la meilleure information disponible actuellement. Mais Carboline ne garantit pas que les informations et recommandations présentées dans cette fiche soient absolument corrects et suffisantes. Carboline ne peut pas assurer que toutes les mesures de sécurité sont contenues dans ce document, ni que d'autres mesures ne peuvent pas être prises dans des circonstances qui varient.

